

*Initiatives parlementaires*

porter devant les tribunaux pour qu'ils punissent les employeurs en conséquence.

Malheureusement, les dispositions qu'applique le gouvernement partent du principe que tous les employeurs sont coupables, même si l'économiste Gary Becker, lauréat du prix Nobel de 1993, fait remarquer que la discrimination impose à l'entreprise des coûts à la fois internes et externes. Autrement dit, des décisions discriminatoires en matière d'emploi coûtent de l'argent aux entreprises. Si elles ne choisissent pas le meilleur candidat pour l'emploi, leur décision se traduit directement par une baisse de la productivité et des recettes. Comme l'objectif primordial d'une entreprise est de faire de l'argent, la discrimination ne durera pas longtemps et les lois du marché se chargeront de contrôler la discrimination. Cette théorie est corroborée par les statistiques que j'ai déjà présentées et celles qui suivront dans le reste de ce discours.

• (1735)

Pour ce qui est de l'appui du public à l'équité en matière d'emploi, un sondage Gallup réalisé en décembre 1993 a montré que 74 p. 100 des Canadiens s'opposent à des programmes de ce genre. Ce pourcentage élevé ne m'étonne pas car, à ce jour, je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui voulait obtenir un emploi ou être promu en raison de son sexe ou de sa race, plutôt que de ses aptitudes ou de son mérite.

Hélas, comme d'habitude, le gouvernement n'est pas le moins intéressé par ce que pensent la majorité des Canadiens, et il est bien déterminé à s'en tenir à un programme de sociologie appliquée qui aura malheureusement l'effet contraire à celui qu'il souhaite.

J'entretiens régulièrement une correspondance avec une jeune dame de Vancouver qui s'appelle Kim Oliver. Kim a un handicap appelé syndrome de l'X fragile. Malgré ce handicap, Kim a un vif sens de l'humour, beaucoup d'ambition et un grand flair artistique. Elle a indiqué dans ses lettres qu'elle désire exactement la même chose que tous les autres jeunes. Elle veut pouvoir subvenir à ses besoins en mettant ses compétences à profit sur le marché du travail.

Je voudrais vous lire une des lettres de Kim. Voici ce qu'elle dit:

Les membres de la United Farm Women des années 20 et 30 étaient des femmes de l'Ouest qui luttèrent aux côtés de leur mari contre les dures conditions de vie de l'époque sur les exploitations agricoles. Elles exerçaient des pressions pour obtenir le droit de vote, la mise en oeuvre de programmes sociaux universels et l'établissement de pensions pour les veuves et les orphelins. Elles ont également aidé leur mari à former des syndicats et des coopératives. Je m'identifie à ces femmes, car, contrairement aux féministes d'aujourd'hui, elles ont pris les choses en main, en utilisant des presses pour diffuser un journal pour les femmes, en se rendant à la Convention de Genève dans les années 40 et, surtout, en obtenant des hommes le droit de vote. Contrairement au Comité canadien d'action sur le statut de la femme, au Comité sur la situation de la femme de Vancouver et à d'autres groupes d'intérêts, la UFW ne pouvait compter ni sur les médias ni sur les millions de crédits gouvernementaux. Ainsi, pourquoi continuer de financer des groupes ethniques ou des associations féminines? Ces groupes se contentent de dire aux femmes, surtout les femmes pauvres, membres des minorités visibles ou handicapées, que nous sommes victimes de racisme, de sexisme, de l'impérialisme de l'homme blanc et que nous ne recevrons jamais un salaire égal, qu'on ne nous entendra jamais autant et que nous ne serons jamais aussi bien instruites, à cause des hommes et de leurs symboles culturels. C'est vraiment triste, n'est-ce pas?

Kim s'identifie aux gens qui ont dû travailler fort pour obtenir ce qu'ils ont. Elle précise clairement aussi qu'elle ne veut pas que les groupes d'intérêts la considèrent comme une victime.

Kim ajoute qu'elle s'est aperçue que les réformistes la traitaient comme une concitoyenne, au lieu de la considérer comme une handicapée ou une personne défavorisée.

Je souhaiterais pouvoir montrer certains des dessins de Kim pour que la Chambre se rende compte de son sens artistique, mais, malheureusement, nous ne pouvons le faire à la Chambre, et je demande donc à mes collègues de me croire, lorsque je leur dis qu'ils sont très bons. Je crois que Kim finira par trouver sur le marché du travail une place qui lui permettra d'utiliser ses dons artistiques. Je sais qu'elle veut parvenir à cela non pas grâce à l'équité en matière d'emploi, mais bien grâce à ses efforts acharnés.

Il ne faut pas en déduire que les handicapés n'ont pas besoin d'aide pour acquérir des compétences ni que le gouvernement ne devrait pas favoriser leur accession au marché du travail. Cependant, nous ne devrions pas insulter leur intelligence et leurs compétences en leur donnant la priorité en matière d'emploi. Comme tout le monde, ces gens veulent avoir la chance de prouver leur valeur dans le cadre d'entrevues d'emploi franches et objectives.

Il est évident qu'il y a moins de débouchés sur le marché du travail pour quelqu'un qui souffre du syndrome de l'X fragile et c'est là où nous tous, en tant que Canadiens compatissants, pouvons apporter notre aide. Nous devons être conscients des problèmes et faire tout ce que nous pouvons pour soutenir ces gens. Pour Kim, je voudrais que d'autres députés ou peut-être des gens qui ont suivi ce débat me donnent des exemples de gens souffrant de ce syndrome qui ont quand même très bien réussi leur vie au Canada. Quelle sorte d'emplois ont-ils fini par occuper? Comment s'en sont-ils sortis? J'espère que ces gens vont m'écrire pour que je puisse faire part de leur réussite à Kim en vue de l'encourager davantage pour l'avenir.

• (1740)

Pour terminer, j'aimerais lire un autre passage de la lettre qu'elle m'a écrite en septembre dernier:

Nous avons un ministre responsable de l'égalité des femmes, plus de multiples groupes féministes financés par le gouvernement. Les minorités visibles et les autochtones font l'objet d'une attention aussi grande de la part du gouvernement.

Pourquoi le ministre des sciences sociales et des ressources humaines classe-t-il encore les minorités et les autochtones parmi les groupes défavorisés?

Elle dit aussi:

Pourquoi les ministères chargés des services sociaux et des ressources humaines n'ont-ils pas un secteur responsable des personnes handicapées? S'ils veulent absolument nous placer dans des familles d'accueil, les gouvernements fédéral et provinciaux ne pourraient-ils pas au moins reconnaître nos besoins spécifiques?

Je sais que Kim n'est pas seule à penser ainsi. Elle représente un groupe très important de personnes handicapées qui réfléchissent et qui estiment que le gouvernement ne tient pas compte de leurs besoins.

Dans leurs efforts bien intentionnés en vue de promouvoir l'égalité des chances, que nous appuyons tous, le gouvernement est en fait en train d'encourager le racisme législatif et de dresser des groupes identifiables les uns contre les autres.

En voulant faire de la sociologie appliquée, il sème sans le vouloir les graines du conflit raciste en obligeant les employeurs à insister sur les différences de race et de sexe au lieu d'insister sur les compétences et les aptitudes qui devraient être les critères de base de recrutement.